

Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté - 2021

Action 1 – Actions destinées aux jeunes

Action 1.1	Connaissance des entreprises par les jeunes
Objectif visé	Permettre la connaissance des publics jeunes issus des QPV avec les
	entreprises, appuyée sur le parrainage.
Descriptif de l'action	Mise en œuvre d'un système de parrainage, mobilisation des entreprises.
Coût total de l'action	20 000 €
Action 1.2	Développement d'actions collectives du Fonds d'Aide aux Jeunes
Objectif visé	Renforcement des capacités de développement d'actions collectives dans
	le cadre du FAJ et élargissement de son règlement intérieur.
Coût total de l'action	20 000 €
Action 1.3	Complémentarités d'actions avec la prévention spécialisée
Objectif visé	Assurer une complémentarité d'actions avec la Prévention spécialisée. Cette complémentarité permettra de proposer des places au sein des réponses portées par l'Acodège pour les jeunes suivis par l'équipe de Prévention spécialisée sur l'ensemble des territoires métropolitains où elle interviendra. Elle rendra notamment possible l'inscription de certains jeunes au sein de chantiers éducatifs.
Descriptif de l'action	RFIE, développement de chantiers éducatifs, PIC
Coût total de l'action	26 000 €
Action 1.4	Etendre l'accès au permis de conduire pour des publics spécifiques
Objectif visé	Renforcer les capacités d'apprentissage des publics nécessitant un temps et une modalité d'enseignement spécifiques afin d'atteindre l'obtention du permis de conduire, frein identifié dans l'accès à l'emploi (distance, horaires décalés,). Auto-école Acodège.
Coût total de l'action	10 000 €
Action 1.5	Etoffer une offre d'animation estivale autour des activités culturelles
Objectif visé	Soutien au développement d'une offre d'animation qualifiée, encadrée et coordonnée d'interventions de proximité et variées pendant la période estivale, prenant comme support les activités culturelles.
Coût total de l'action	30 000 €

Action 2 – Actions concernant le logement

Action 2.1	Poursuite de l'action 2020 : Promouvoir un accompagnement renforcé
	autour de l'accès et du maintien dans le logement.
Objectif visé	Poursuivre une modalité d'accompagnement des publics rencontrant des
	difficultés dans l'accès et/ou le maintien dans leur logement. Accent mis
	sur le renforcement de la fréquence des rencontres pour maintenir la
	mobilisation des publics et accroître l'efficacité de l'action.
Coût total de l'action	180 000 €
Action 2.2.	Poursuite de l'action 2020 : Consolider un accompagnement spécifique
	auprès de publics en difficulté dans le rapport entretenu avec leur
	logement.
Objectif visé	Poursuivre une modalité d'accompagnement ciblée sur des publics
	rencontrant de fortes difficultés pour se maintenir dans leur logement
	tout en en respectant les codes d'utilisation.
	Nécessité d'un étayage très fréquent et besoin de maintenir cette
	possibilité de mettre en œuvre cette action quand les publics sont
	disponibles pour elle et ne pas prendre le risque de constituer une liste
	d'attente et un délai dans la prise en charge, souvent synonyme de
	démobilisation des publics et de moindre efficacité de l'action.
Coût total de l'action	56 000 €
Action 2.3	Appui au renforcement des réponses portées par le Fonds de Solidarité
	pour le Logement.
Objectif visé	Accompagner les publics dans les impacts causés par la crise économique
	en élargissant le périmètre des réponses du Fonds de Solidarité pour le
	Logement.
Coût total de l'action	28 000 €

Action 3 – Actions visant à renforcer la réponse au public en matière d'accès aux droits et à travers <u>l'évolution des postures professionnelles</u>

Action 3.1	Poursuite de l'action 2020 : Identifier des professionnels dédiés à
	l'accompagnement des publics dans les démarches
	administratives et dans la lutte contre le non recours aux droits.
Objectif visé	Poursuivre la mobilisation de réponses conséquentes autour de
	l'accueil et de l'accompagnement des publics concernant des
	démarches administratives, particulièrement sur support
	numérique.
	Renforcement de la réponse territoriale et de l'articulation avec les
	territoires et singulièrement avec les professionnels de l'action
	sociale, dans un souci de cohérence d'action avec les Maisons
	France Service.
Coût total de l'action	220 000 €
Action 3.2	Déployer une formation autour de la place des usagers.
Objectif visé	Formation destinée aux Travailleurs sociaux, mettant l'accent sur
	les ressources dont les publics disposent ainsi que sur les
	modalités pour les TS de leur laisser la place de les exprimer dans

	le cadre des accompagnements individuels.
Coût total de l'action	30 000 €
Action 3.3	Déployer une formation autour du Développement Social Local.
Objectif visé	Mettre en place une formation destinée aux travailleurs sociaux
	leur permettant de projeter leur rôle dans un territoire, dans une
	implication au sein d'un partenariat local décloisonné du seul
	champ social visant à offrir aux publics accompagnés l'ensemble
	des ressources mobilisables d'un territoire dans l'optique d'une
	autonomie recouvrée .
Coût total de l'action	50 000 €
Action 3.4	Accompagner la prise de conscience par les publics de leurs
	ressources propres.
Objectif visé	Travailler avec les publics éloignés de l'emploi à une reprise de
	confiance en eux passant par l'accompagnement à la prise de
	conscience individuelle autour des compétences propres de
	chacun.
Coût total de l'action	30 000 €
Action 3.5	Capitalisation des expériences visant à donner de la place aux
	usagers.
Objectif visé	Prolongement de l'action menée à Chenôve (Convention d'appui
	2020) courant 2021 à travers un partage des mises en application
	concrètes réalisées sur ce territoire par les acteurs de terrain.

Total	712 000 €
1 - 0 - 0 - 0 - 1	